



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY -
CONSTRUCTION D'UNE ECOLE ELEMENTAIRE
ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET
REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE -
PHASES 2 - 3 - 4 - MARCHES DE TRAVAUX,
AVENANTS N° 2 POUR LES LOTS 5, 7, 9, 10,
13 ET 15 - AVENANT N° 3 POUR LE LOT 16

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

PATRIMOINE ET MOYENS

**GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
ELEMENTAIRE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET
REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE - PHASES 2 - 3 - 4 -
MARCHES DE TRAVAUX, AVENANTS N°2 POUR LES LOTS 5, 7, 9,
10, 13 ET 15 - AVENANT N°3 POUR LE LOT 16**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal lors de ses séances du :

- 29 juin 2007, a confié au cabinet Ameller Dubois, la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS) destinée à la réhabilitation du groupe scolaire Jean Zay ;
- 29 septembre 2009, a validé le dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la phase 1 – dévoiement de la rue du Clou Bouchet (voiries et réseaux). Ces travaux sont terminés depuis septembre 2010 ;
- 5 juillet 2010, 25 octobre 2010 et du 14 mars 2011 a approuvé les dix-neuf lots techniques concernant la phase 2 – bâtiments ;
- 31 janvier 2011 et 9 mai 2011 a validé des avenants aux marchés de travaux en cours ;

Les travaux de la phase 2 (école élémentaire et restaurant scolaire) ont débutés en septembre 2010 et doivent être livrés pour la fin de l'année civile 2011. Des adaptations techniques sont nécessaires, notamment celles validées par le Contrôleur Technique relative au flocage de la charpente métallique pour la stabilité au feu ainsi que des compléments d'alimentation électrique (stores, portes de recouplement ...).

Par ailleurs, les avenants supérieurs à 5 % du montant du marché, ont fait l'objet d'un avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 5 septembre 2011.

Aussi, les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulés	Entreprises	Montant marchés initiaux € TTC	Montant total des avenants précédents € TTC	Avenants objet de la présente délibération		Montant total marchés après avenants € TTC
					Montant € TTC	%	
5	Etanchéité – photovoltaïque	SMAC	524 936,30	0,00	5 142,09	0,98	530 078,39
7	Menuiserie extérieure alu	BGN	453 630,92	0,00	4 694,30	1,03	458 325,22
9	Menuiseries intérieures bois	GIRARD	387 569,98	0,00	2 564,82	0,66	390 134,80
10	Cloisons sèches	SOCOBAT	478 471,17	0,00	- 79 712,12	- 16,66	398 759,05
13	Peinture	ROUVEREAU	148 902,00	0,00	4 071,04	2,73	152 973,04

15	Electricité	FORCLUM	304 678,81	0,00	20 502,12	6,72	325 180,93
16	Plomberie	BINAUD	227 860,68	2 450,17	9 386,20	4,12	237 246,88

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver pour les marchés de travaux, les avenants n°2 pour les lots 5, 7, 9, 10, 13 et 15 et l'avenant n°3 pour le lot 16 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les dits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL